

2. REMBOURSEMENT A L'ASSOCIATION DES NUITS DU CLOITRE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 6
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-six mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 17

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Mireille AUGHEARD, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Génévieve NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 6

Sylvie GRENIER REPRESENTEE PAR Sarah CHEVALLIER
Amandine MENUZZO REPRESENTEE PAR Yves JAOUEN
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX
Jean-Claude CAZALS REPRESENTE PAR Geneviève NICOLAS
Jean-Luc MERCERON REPRESENTE PAR Françoise TISSANDIER
Yolande PANIAGUA REPRESENTEE PAR Eric DUEZ

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Damien CHARLEUX

A l'occasion de la foire du 01er mai, et comme chaque année, la commune a souhaité offrir un verre aux musiciens de l'Harmonie Mozacoise

Les boissons ont été prises à la buvette des nuits du Cloître pour un montant total de 64€. Il convient de rembourser l'association

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'exposé de son Président,

A L'UNANIMITE MOINS 5 DÉPORTS

(Le bureau de l'association Les Nuits du Cloître ne prend pas part au vote : Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Matthieu PERONA, Vincent OUSLATI, Eric DUEZ)

✓ APPROUVE le remboursement de la somme de 64€ à l'association des Nuits du Cloître

Envoyé en préfecture le 13/06/2025

Reçu en préfecture le 13/06/2025

Publié le

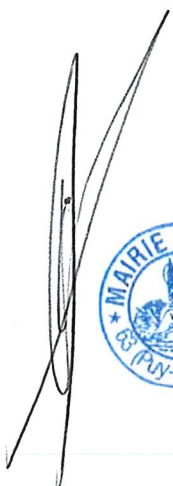
ID : 063-216302455-20250526-25D02_DELIB_27-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 26 mai 2025

Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

DAMIEN CHARLEUX

